



Des nouvelles de votre direction régionale

Ce bulletin est une réalisation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, gouvernement du Québec

Dans ce numéro

<i>Discussions stratégiques à la Conférence administrative régionale du Nord-du-Québec.....</i>	<i>1</i>
<i>Le Centre de documentation de la Direction régionale du Nord-du-Québec vous est accessible</i>	<i>2</i>
<i>Décret de population</i>	<i>3</i>
<i>Des projets en agroalimentaire au Nunavik.....</i>	<i>3</i>
<i>Deux nouveaux pôles d'économie sociale dans le Nord-du-Québec.....</i>	<i>3</i>
<i>Élections municipales.....</i>	<i>4</i>
<i>Stratégie de migration pour la région du Nord-du-Québec : première entente spécifique</i>	<i>4</i>
<i>Fête des voisins 2013.....</i>	<i>4</i>
<i>Mesure pour stimuler le développement de produits de spécialité.....</i>	<i>4</i>
<i>Programme d'infrastructures en entrepreneuriat collectif (PIEC)</i>	<i>5</i>
<i>Période de mise en candidature aux Grands Prix de la ruralité 2013.....</i>	<i>6</i>
<i>Prolongation du Programme de traitement en matières organiques par biométhanisation et compostage.....</i>	<i>6</i>
<i>Nouvelles publications.....</i>	<i>7</i>

Hiver 2013 » Vol. 5, n° 2

Discussions stratégiques à la Conférence administrative régionale du Nord-du-Québec

Par Richard Leclerc

En plus des échanges réguliers, trois thèmes stratégiques pour la région du Nord-du-Québec furent abordés lors de la rencontre de la Conférence administrative régionale (CAR) du 11 mars 2013. Ainsi, M. Christian Dubois, secrétaire général associé chargé du Secrétariat au développement nordique, a présenté à ses collègues la mission et les objectifs du nouvel organisme. Sa présence a permis des échanges sur les stratégies visant à arrimer les actions de la CAR et du Secrétariat en vue de maximiser les interventions gouvernementales dans la plus grande région du Québec. Par ailleurs, le président de la CAR, M. Richard Leclerc, a exposé l'état d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre de l'entente sur la nouvelle gouvernance à la Baie-James. Puis M^{me} Renée Claude Baillargeon, gestionnaire à Emploi Québec, a partagé les faits saillants de la Stratégie d'emploi : « Tous pour l'emploi, une impulsion nouvelle avec les partenaires ». Finalement, M. Frédéric Desrosiers du Secrétariat aux affaires autochtones a présenté l'Entente finale de règlement concernant le transfert de certaines terres de Mistissini au gouvernement du Québec.



Le Centre de documentation de la Direction régionale du Nord-du-Québec vous est accessible

Par Richard Leclerc

Regroupant les études nordiques et plus de 2 000 publications portant sur le Nord-du-Québec, notre centre de documentation offre une collection complète de documents sur de multiples sujets qui touchent à notre région. Il est accessible aux employés des organisations municipales, régionales et nationales aux heures d'ouverture de la Direction régionale (soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi). Veuillez noter que les documents doivent être consultés sur place. Pour en connaître plus sur ce service et pour prendre rendez-vous, nous vous invitons à communiquer avec M^{me} Denise Bérubé, responsable du Centre de documentation à l'adresse suivante : denise.berube@mamrot.gouv.qc.ca ou par téléphone au numéro suivant : 418 748-7737.

Quelques publications acquises en 2012-2013

- ✓ *À qui l'Arctique ? Droit international des frontières maritimes*, Georges Labrecque, Éditions Yvon Blais, 2012.
- ✓ *AVIS – Les femmes et le Plan Nord : pour un développement nordique égalitaire*, Conseil du statut de la femme, 2012.
- ✓ *Des mines et des hommes, histoire de l'industrie minière québécoise des origines à aujourd'hui*, Marc Vallières, MRN, 2012.
- ✓ *Éthique et gouvernance municipale : Guide de prévention des conflits d'intérêts*, Publications CCH Itée, 2011
- ✓ *Des mythes à la Préhistoire, Peuples du Grand Nord I*, Patrick Plumet, Éditions Errance, 2004.
- ✓ *Le défi des ressources minières*, Normand Mousseau, Éditions MultiMondes, 2012.
- ✓ *Objectif Nord, le Québec au-delà du 49^e*, Serge Bouchard et Jean Désy, Éditions Sylvain Harvey, 2013.
- ✓ *Une exploration des représentations du Nord dans quelques œuvres littéraires québécoises*, Actes de colloques étudiants, 2012.
- ✓ *Changements climatiques et peuples autochtones*, L'Harmattan, collection Questions autochtones, 2009.
- ✓ *Les Inuit – Guide belles lettres des civilisations*, Michèle Therrien, 2012.
- ✓ *Le livre de la sagesse crie*, Hubert Mansion avec la collaboration de Stéphanie Bélanger, Éditions Cornac, 2009.
- ✓ *Guide d'analyse des entreprises d'économie sociale*, Chantier de l'économie sociale, 2004.
- ✓ *Brancher les citoyens, les organismes et les entreprises du Québec rural à Internet haute vitesse*, guide pratique d'accompagnement, document produit par le Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées, 9 mars 2009.
- ✓ *ArcticNet de la science aux politiques publiques au Nunavik et au Nunatsiavut : synthèse et recommandations*, Université Laval, 2003.
- ✓ *ArcticNet Nunavik and Nunatsiavut : from science to policy an integrated regional impact study (IRIS) of climate change and modernization*, Michel Allard and Mickaël Lemay, 2012.



Décret de population

Par Philippe Boivin

Les données de population décrétées pour 2013 sont à votre disposition. Ces données sont la référence pour l'application des lois et des règlements ainsi que pour la gestion des programmes gouvernementaux.

Le décret a été pris par le Conseil des ministres le 19 décembre 2012, son numéro est le 1218-2012 et il a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 9 janvier 2013.

Le dénombrement est basé sur des estimations faites par l'Institut de la statistique du Québec en date du 1^{er} juillet 2012. Le recensement de référence est celui de 2011, alors que c'est celui de 2006 qu'on avait utilisé pour le décret de population de 2012.

Source : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>

Des projets en agroalimentaire au Nunavik

Par Véronique St-Onge

L'entente portant sur le développement agroalimentaire dans le Nord-du-Québec, secteur Kativik, permet de réaliser plusieurs projets dans ce secteur au Nunavik. Par exemple, une deuxième serre communautaire a été construite l'automne dernier à Kuujuaq. Elle entrera en activité l'été prochain. Un projet de compostage concluant est aussi en activité dans ces deux serres. Dans le même village, un tout premier champ de pommes de terre a été préparé et sera semé l'été prochain, dans le cadre d'un projet-pilote.

Une autre serre, cette fois pour la culture hydroponique de légumes, sera construite l'été prochain à Salluit. Si les résultats sont probants, les légumes pourront éventuellement être vendus dans les commerces régionaux. Comme autres projets, un promoteur du Nunavik a effectué un stage chez un éleveur de mollusques du sud du Québec l'an dernier dans le but d'en commencer l'élevage l'été prochain. Enfin, une conférence sur la production bioalimentaire (*Nunavik Food Production Conference*) a eu lieu les 4, 5 et 6 décembre 2012 à Puvirnituk. Quelque 35 acteurs des milieux privé et public ont partagé leurs connaissances et idées sur la possibilité d'augmenter la production locale d'aliments au Nunavik.

Deux nouveaux pôles d'économie sociale dans le Nord-du-Québec

Par Véronique St-Onge

À la suite de la signature des deux ententes spécifiques portant sur la consolidation et le développement de l'économie sociale avec l'Administration régionale cri et l'Administration régionale Kativik, deux nouveaux pôles régionaux d'économie sociale ont vu le jour, soit le pôle cri et le pôle Nunavik.

Ces deux nouveaux pôles, dont le mandat est de travailler à développer et à promouvoir le secteur de l'économie sociale des communautés qu'ils représentent, ont amorcé leurs travaux l'automne dernier. Leurs premières actions sont d'œuvrer à la promotion de l'économie sociale et de réaliser un portrait descriptif des entreprises d'économie sociale sur leurs territoires. De même, un programme de formation et de renforcement des capacités pour les entreprises d'économie sociale sera mis en place au cours de la prochaine année.

Élections municipales

Par Philippe Boivin

Les électeurs et les électrices qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidat indépendant ou de candidate indépendante peuvent obtenir une autorisation dès maintenant.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent consulter le site Web du Directeur général des élections à l'adresse suivante : www.electionsquebec.qc.ca ou communiquer avec leur Centre de renseignements :

Par téléphone : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

Par courriel : info@electionsquebec.qc.ca

Source : <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/actualite-detail.php?id=5347>

Stratégie de migration pour la région du Nord-du-Québec : première entente spécifique

Par Richard Leclerc

La Conférence régionale des élus de la Baie-James, le gouvernement du Québec et leurs partenaires viennent de signer une entente spécifique qui favorisera une meilleure mobilisation des acteurs régionaux, afin de trouver des solutions efficaces visant à répondre aux défis de la migration, de l'attraction et de la rétention de la main-d'œuvre en Jamésie.

Cet accord, négocié grâce au soutien de la Direction régionale du Nord-du-Québec du Ministère, permettra d'appuyer les instances publiques, ainsi que les entreprises privées dans leurs besoins en main-d'œuvre suscités notamment par le chantier gouvernemental en matière de développement nordique.

Fête des voisins 2013

Par Philippe Boivin

Les villes et villages du Québec sont invités à mobiliser leurs citoyens pour qu'ils célèbrent à leur façon les plaisirs du bon voisinage le 8 juin, lors de la 8^e édition. Plusieurs outils sont mis à la disposition des municipalités et des organismes locaux à l'adresse suivante : <http://www.fetedesvoisins.qc.ca/>

Mesure pour stimuler le développement de produits de spécialité

Par Patricia Hébert

La mesure des produits de spécialité vise à soutenir la création d'activités nouvelles grâce à des projets liés aux ressources, au savoir, au savoir-faire et aux capacités d'innovation des promoteurs ruraux.

L'objectif de la mesure est de stimuler la création de produits innovants dans toutes les régions couvertes par la Politique nationale de la ruralité. Dans le Nord-du-Québec, elle vise particulièrement les municipalités de Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Baie-James. Elle appuie des microprojets relatifs aux produits bioalimentaires de spécialité, mais concernant aussi les produits forestiers non ligneux et les produits culturels, artisanaux et patrimoniaux.

L'aide financière est allouée sous forme de subventions pouvant atteindre 25 000 \$ par projet. La mesure s'adresse aux entreprises privées incorporées, aux entreprises sans but lucratif, aux entreprises d'économie sociale, aux entrepreneurs privés et aux travailleurs autonomes.

Vous trouverez le formulaire de demande d'aide ainsi que le guide d'information dans la section Ruralité du site Web du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à l'adresse suivante : www.mamrot.gouv.qc.ca. Pour toute information, communiquez avec Patricia Hébert à l'adresse suivante : patricia.hebert@mamrot.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418-748-7737, poste 81003.

Programme d'infrastructures en entrepreneuriat collectif (PIEC)

Par Philippe Boivin

Les entreprises collectives ont des besoins spécifiques en matière d'infrastructures. Plusieurs d'entre elles souhaitent apporter des améliorations aux bâtiments qu'elles possèdent ou devenir propriétaires de bâtiments qui sont nécessaires à leur développement ainsi qu'à la réalisation de leur mission et de leur finalité sociale.

Le Programme d'infrastructures en entrepreneuriat collectif (PIEC) vise à soutenir la réalisation de projets d'immobilisation afin de favoriser le développement des entreprises d'économie sociale, de contribuer à la vitalité socioéconomique des territoires ainsi que de favoriser la préservation et la valorisation de la qualité de l'environnement.

Dans le cadre de ce programme, le Ministère met à la disposition des entreprises d'économie sociale une enveloppe d'investissement de 10 M\$.

Entreprises admissibles

Les entreprises d'économie sociale admissibles au programme sont :

Les organismes à but non lucratif;

Les coopératives qui ne versent aucune ristourne et ne paient aucun intérêt sur les parts privilégiées de leurs membres depuis au moins les trois dernières années.

Ces entreprises doivent avoir un caractère entrepreneurial s'articulant autour d'une finalité sociale et contribuent, entre autres, par une participation citoyenne et un ancrage territorial, à la vitalité des communautés, surtout chez celles qui sont économiquement plus vulnérables. Les entreprises doivent également démontrer que leur viabilité financière repose à plus de 50 % sur des revenus autonomes tirés de leurs activités économiques de la dernière année financière.

Pour être admissible au programme, un projet doit notamment faire partie intégrante d'un plan d'expansion ou de développement des activités liées à la mission d'une entreprise admissible ou être nécessaire au maintien de telles activités.

Pour plus d'information, adressez-vous à la Direction régionale du Nord-du-Québec.

SOURCE : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/grands-dossiers/economie-sociale/programme-dinfrastructures-en-entrepreneuriat-collectif-piec/>

Période de mise en candidature aux Grands Prix de la ruralité 2013

Par Patricia Hébert

Les organismes, les agents de développement rural et les partenaires publics ou privés qui contribuent à la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 peuvent présenter une candidature pour l'obtention d'un Grand Prix de la ruralité. Pour ce faire, ils doivent remplir le formulaire de mise en candidature qui se trouve dans la section Politique nationale de la ruralité du site Web du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à l'adresse suivante : www.mamrot.gouv.qc.ca

Nous vous invitons à soumettre votre candidature au plus tard le **12 avril 2013** auprès de la Direction régionale du Nord-du-Québec.

La remise des Grands Prix de la ruralité se fera à l'occasion d'une cérémonie qui regroupera les finalistes retenus au terme de la période de mise en candidature. Les prix seront attribués dans chacune des catégories suivantes : Mobilisation, Excellence - Innovation, Organisme rural et Agent rural.

Participez en grand nombre !

Pour toute information, contactez Patricia Hébert à l'adresse suivante : patricia.hebert@mamrot.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 748-7737, poste 81003.

Prolongation du Programme de traitement en matières organiques par biométhanisation et compostage

Par Philippe Boivin

Le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage offre un soutien financier au milieu municipal et au secteur privé pour l'installation d'infrastructures permettant de traiter la matière organique au moyen de ces deux procédés. Le Programme a comme objectif de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que la quantité de matières organiques destinées à l'élimination. Il s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques, qui vise la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques, et dans celle de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

De plus, au cours des prochains mois, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs mettra en œuvre un nouveau programme d'aide financière destiné aux communautés à faible densité de population. Celles-ci pourront procéder à l'achat de composteurs domestiques et communautaires.

Les demandeurs auront donc jusqu'au 31 décembre 2017 pour déposer une demande d'aide financière. Cette prolongation pourrait permettre de financer de nouveaux projets, notamment dans la région du Nord-du-Québec.

Nouvelles publications

Par Philippe Boivin

Mairesse et maire, Conseillère ou conseiller, Pourquoi pas vous? (Guide à l'intention des personnes qui désirent poser leur candidature lors des élections municipales)

http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/pub/elections/guide_candidate.pdf

Évaluation foncière : Le numéro 6 du bulletin DEFexpress est maintenant disponible :

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/DEFexpress/DEFexpress_06.pdf

Occupation et vitalité des territoires : Document de soutien relatif à l'intégration de l'occupation et de la vitalité des territoires dans une planification pluriannuelle des ministères, des organismes et des sociétés d'État :

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/occupation_territoire/Guide_OVT.pdf

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable : Le formulaire de l'usage de l'eau potable pour l'année 2012 est maintenant disponible :

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/strategie_eau/formulaire_usage_eau_potable.xls

Contrats de services professionnels d'évaluation foncière : Nouveau document de soutien à l'intention des officiers municipaux, afin de leur fournir les connaissances de base pour administrer les contrats de services professionnels d'évaluation foncière :

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/evaluation_fonciere/documentation/services_pro_evaluation_fonciere.pdf

Direction régionale du Nord-du-Québec
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
215, 3^e Rue, bureau 1
Chibougamau (Québec) G8P 1N3
Téléphone : 418 748-7737
Téléphone sans frais : 1 866 471-8227
Télécopieur : 418 748-7841
Courriel : nord-du-quebec@mamrot.gouv.qc.ca

N. B. Afin d'alléger le texte de cette publication, toutes les expressions désignant les personnes visent à la fois les femmes et les hommes.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN 1911-6632

© Gouvernement du Québec

Denise Bérubé, technicienne en administration
denise.berube@mamrot.gouv.qc.ca - poste tél. : 81002

Philippe Boivin, conseiller aux opérations régionales
philippe.boivin@mamrot.gouv.qc.ca - poste tél. : 81006

Patricia Hébert, conseillère aux opérations régionales
patricia.hebert@mamrot.gouv.qc.ca - poste tél. : 81003

Richard Lederc, directeur régional
richard.leclerc@mamrot.gouv.qc.ca - poste tél. : 81001

Véronique St-Onge, conseillère aux opérations régionales
veronique.st-onge@mamrot.gouv.qc.ca - poste tél. : 81005

**Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire**

Québec 